

Tarifs Droits de Voirie		
Droits de Voirie – Exécution des travaux		
Désignation	Mode de tarification	Proposition de prix
Occupation du sol pour, étais, échafaudages, bases de vie		
Échafaudage fixe ou mobile	Par mètre linéaire / semaine	4,00 €
Coffret électrique provisoire et de chantier	A l'unité / semaine	7,00 €
Baraque de chantier et assimilé	à l'unité par mois	150,00 €
Palissade	Par ml et par mois	5,00 €
Installation de grues		
Nacelle sur roues (inférieur à 6T PTCA)	Par jour	50,00 €
Grue mobile (supérieur à 6T PTCA)	Par jour	100,00 €
Demande de stationnement		
Dépôt de matériaux sur la voie publique (trottoir ou entrée carrossable)	Par m ² et par jour	25,00 €
Déménagements (réservation emplacement)	Par jour	15,00 €
Installation de bennes sur la voie publique	Par jour	20,00 €
Instruction des dossiers		
Forfait d'instruction des dossiers de droits de voirie - Exécution de travaux		11,00 €
Droits de Voirie – Activité Commerciale		
Désignation	Mode de tarification	Proposition de prix
Terrasses fermées ou ouvertes, étalages mobiles		
<i>Les autorisations de terrasses et d'étalages sont délivrées à titre personnel et ne pourront en aucun cas être transférées à un tiers. Les rôtissoires, les distributeurs de bonbons et autres installations diverses seront taxés de la même façon que les étalages, pour une surface d'occupation d'un m² minimum.</i>		
Terrasses fermées	Par an et par m ²	120,00 €
Étalages mobiles	Par jour et par m ²	5,00 €
Manèges et baraques foraines		
<i>Le tarif forfaitaire sera de 50€ par semaine. Le tarif à la semaine s'applique dès un jour d'occupation (exemple pour une occupation de 8 jours, il sera appliqué le tarif pour 2 semaines)</i>		
Manèges et baraques foraines temporaires	Par semaine	50,00 €
Commerces ambulants		
<i>Les tarifs sont accordés pour une surface maximale de 10m² et une hauteur n'excédant pas 2,5 mètres. Au delà le tarif est doublé.</i>		
Installation d'un food truck lors d'une manifestation organisée par la Ville	Par jour	50,00 €
Food-truck / camion vente / Commerce ambulant	Par semaine	140,00 €
	Par mois	260,00 €
Bulles de vente		
<i>Sont généralement implantées par les promoteurs immobiliers et permettent la commercialisation des appartements ou pavillons construits Le tarif à la semaine s'applique dès un jour d'occupation (exemple pour une occupation de 8 jours, il sera appliqué le tarif pour 2 semaines)</i>		
Par édifice autorisé	Par semaine	150,00 €
Droits de Voirie – Tournage de film		
Court métrage, documentaire, tournage caméra sur l'épaule, images par smartphone, photos artistiques (hors publicité ou commerciale), images par drone	Par jour	300,00 €
Tournage des étudiants en école de cinéma	Par jour	Gratuit